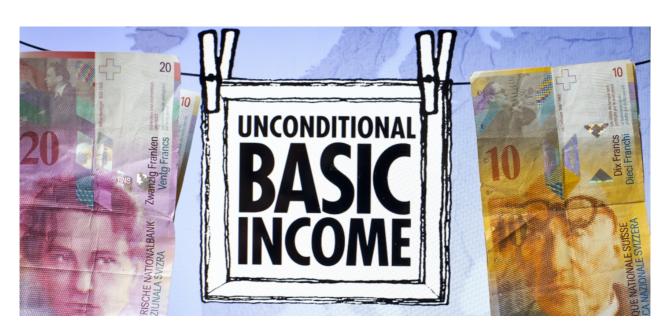
Revenu universel : et si c'était possible ?

alterecoplus.fr/economie/revenu-universel-et-si-cetait-possible-201606101521-00003638.html



La consultation organisée le 5 juin en Suisse a donné une visibilité nouvelle au débat sur le revenu universel de base. ©MARTA NASCIMENTO/REA

Le débat sur le revenu universel, actuellement vif parmi les économistes (voir ce numéro de *L'Economie politique*), a connu un rebondissement important à la fin de la semaine dernière avec le « non » à 76,9 % des électeurs suisses à la votation proposant la création d'un revenu de base de 2 500 francs suisses (2 260 euros) mensuels pour tous les adultes, et de 595 euros pour chaque mineur. Mais comment peut-on faire confiance à des personnes qui ont par le passé refusé de porter leurs congés payés de quatre à six semaines ?

Pour Sergio Rossi, professeur d'économie et avocat du projet, ce résultat est cependant un « succès », puisque « une personne sur cinq a voté pour le revenu inconditionnel de base ». Une idée qu'il faudra « mettre en œuvre tôt ou tard », affirme-t-il. Mais celle-ci bute en permanence sur la même question, celle du financement, comme le montrent les positions de Philippe Van Parijs, John Kay et Jean Gadrey. Seul Baptiste Mylondo pense qu'il est possible de financer un revenu de base significatif à travers une forte hausse de l'impôt, mais qui permettrait au final d'améliorer les revenus de la grande majorité de la population.

Philippe Van Parijs : une première victoire

Pour Philippe Van Parijs, professeur à l'université de Louvain et l'un des plus ardents défenseurs du revenu inconditionnel en Europe, il s'agit de dire « merci » à la Suisse. Le 5 juin est selon lui une « date importante dans la marche mondiale vers la mise en place de systèmes de revenu inconditionnel ». Et ce, en dépit de l'opposition des partis traditionnels qui avaient tous appelé à voter « non », à l'exception des écologistes et du petit Parti pirate.

Selon Philippe Van Parijs, indiquer un montant élevé sans expliquer comment on va le financer n'est pas la bonne méthode

Mais il note qu'il fallait s'attendre à ce que le soutien en faveur du projet soit faible en Suisse, « non seulement en raison de la pénétration plus profonde, au pays de Calvin, de l'éthique calviniste du travail, mais surtout du fait des faibles niveaux de chômage et de pauvreté que le pays connaît actuellement ». Il n'empêche cependant qu'il n'y a « aucune population dans le monde ou dans l'histoire qui a plus réfléchi aux avantages et désavantages de cette proposition que les Suisses au cours de ces dernières années ». Et cela a eu pour effet de donner une plus grande visibilité au débat, qui a trouvé un écho dans la grande presse internationale (The Economist, The Wall Street Journal, The New York Times...).

Cependant, pour Van Parijs, indiquer un montant élevé sans expliquer comment on va le financer n'est pas la bonne méthode, car cela ne convainc pas les électeurs. Il pense que l'objectif de 2 500 francs suisses (soit 38 % du revenu national par habitant) était « politiquement irresponsable ». En effet, si « personne ne peut démontrer que ce niveau est économiquement insoutenable », personne non plus « ne peut prouver qu'il l'est ». Il n'y a en effet aucune expérience concrète sur laquelle s'appuyer pour défendre ce niveau. En tout cas, il est difficile d'imaginer un niveau aussi élevé sans de « nouvelles formes de taxation » et une « coopération internationale efficace contre l'évasion fiscale ». Pas exactement le point fort de la Suisse, note Van Parijs.

Pour lui, il convient d'adopter une démarche plus modeste, à des niveaux moins élevés, qui seraient combinés avec des aides sociales traditionnelles (allocations chômage, pensions de retraite, aides au logement, bourse d'études...). Mais il affirme que ce n'est pas parce que le revenu universel ne suffira pas, en lui-même, à « permettre à l'ensemble de la population de mener une vie digne » , selon les termes du projet soumis aux électeurs suisses, qu'il « ne fera pas une différence importante dans la sécurité, le pouvoir de négociation et la liberté de choix de nombreuses personnes parmi les plus vulnérables d'entre nous ». Selon Van Parijs, introduire une telle allocation universelle est « soutenable économiquement », et c'est « à nous de la rendre politiquement faisable ».

En tout cas, au final, le débat suisse a « permis aux défenseurs du revenu universel d'affûter leurs arguments » et de « reconnaître le besoin de prochaines étapes réalistes ». De ce fait, estime-t-il, les citoyens suisses méritent les remerciements, la « chaude gratitude » non seulement « des membres du mouvement en faveur du revenu universel de par le monde », mais aussi de « tous ceux qui se battent pour une société libre et une économie saine ».

John Kay: une proposition impossible à financer

John Kay, professeur invité à la London School of Economics, rappelle quant à lui que l'idée a de nombreux supporters. A gauche comme moyen efficace de lutter contre la pauvreté et les inégalités, et à droite, comme moyen de faire reculer l'intrusion de l'Etat social dans la vie personnelle des individus (que l'on pense aux obligations auxquelles doivent faire face les allocataires du RSA). Figurent ainsi parmi les soutiens de l'idée Bernie Sanders ou Yanis Varoufakis.

John Kay estime que le poids fiscal à supporter serait trop lourd, surtout si l'on veut porter l'allocation à un niveau suffisant

Mais en dépit de cette vague en faveur du projet, Kay estime que le poids fiscal à supporter serait trop lourd, surtout si l'on veut porter l'allocation à un niveau suffisant, comme par exemple à 50 % du revenu national par habitant. Il remarque que les avocats de la proposition suisse avaient vu le problème, et proposé pour le résoudre de ne pas faire bénéficier du revenu universel les personnes percevant un salaire supérieur ou égal à 2 500 francs suisses.

Il note aussi le caractère radical de la proposition de revenu universel : une fois le revenu universel instauré, plus personne n'accepterait, selon lui, un travail mal payé ou à temps partiel (ce qui est douteux, on peut penser au contraire que des personnes qui travaillaient à temps plein souhaiteraient désormais travailler à temps partiel).

De même, il serait plus difficile de recruter des personnes comme magasinier ou agent d'entretien, ce qui pousserait les salaires à la hausse dans ces métiers (on peut justement penser que ce serait l'un des effets très intéressants du revenu universel). De ce fait, estime-t-il, « un chômage plus élevé et une redistribution radicale s'ensuivraient ».

Jean Gadrey: « Un saut sans élastique dans l'inconnu »

Jean Gadrey, professeur émérite à l'université Lille I et auteur d'un blog pour *Alternatives Economiques*, a consacré plusieurs billets au revenu universel. Dans une série de trois billets publiée en novembre 2015, il dit qu'il « coince toujours » à cette idée, mais que « ce n'est pas désespéré ».

Jean Gadrey tient en effet à « l'action positive », c'est-à-dire au fait de « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ». Ce qui suppose d'accepter une certaine dose de « complexité », au lieu de céder aux sirènes de la « simplicité » et de la « transparence ». Il lui semble aussi dangereux de viser la « satisfaction minimale des besoins primaires » pour rêver d'une société ou tout un chacun serait auto-entrepreneur. Et Gadrey de rejeter d'autres idées défendues par le Mouvement français pour le revenu de base, comme le fait que de forts gains de productivité sont devant nous ou que le travail est voué à la précarité.

Pour Jean Gadrey, « ce n'est pas impossible sur le papier, mais alors c'est toute la structure des salaires (et des retraites) qui est à renégocier dans des proportions énormes »

En revanche, Jean Gadrey trouve plus intéressante la proposition de Paul Ariès d'un revenu versé en partie en monnaie et en partie en nature, sous forme d'une monnaie locale à inventer, « afin notamment de faciliter la relocalisation de biens socialement et écologiquement responsables », d'accéder aux biens communs et d'échapper au « consumérisme et au productivisme organisés ».

Il ne faut pas oublier d'adjoindre au revenu universel la proposition de revenu maximum, comme le fait notamment Baptiste Mylondo, auteur d'un blog sur *Alternatives Economiques* et l'un des principaux défenseurs du revenu de base en France, dans cet entretien. On peut également s'intéresser aux propositions de Jean Zin, qui avance le triplé revenu garanti-coopératives municipales-monnaies locales.

Mais le problème de base, c'est celui identifié par John Kay : le financement. Pour Jean Gadrey, l'équation reste difficile à résoudre : ainsi, un revenu universel à 800 ou 900 euros pour les plus de 18 ans (ou les plus de 16 ans) représenterait 520 milliards d'euros, auxquels il faudrait ajouter 54 milliards avec un « mini-revenu universel » de 300 euros par jeune de moins de 18 ans.

On pourrait certes retrancher au maximum 150 milliards d'euros de prestations sociales actuellement versées et que l'allocation universelle remplacerait. Il resterait donc à trouver 424 milliards, soit augmenter les prélèvements obligatoires de 46 %! Ce qui semble peu crédible. Seule solution : qu'une part importante des salaires, des retraites et des revenus des indépendants soient désormais versés en revenu universel, et/ou que la fiscalité soit alourdie.

« Ce n'est pas impossible sur le papier, note Gadrey, mais alors c'est toute la structure des salaires (et des retraites) qui est à renégocier dans des proportions énormes puisque, en moyenne, les salariés et les retraités toucheraient moins de 60 % de leurs revenus actuels, avec comme compensation un revenu de base assez généreux ». Conclusion : « C'est un saut dans l'inconnu sans élastique et je ne suis pas prêt à sauter. Seuls des approfondissements de la réflexion peuvent fournir des élastiques. »

Baptiste Mylondo: c'est possible!

Pour Baptiste Mylondo, la question du financement n'est pas insoluble. Il écarte d'emblée les *« fausses pistes »* : vider la protection sociale de son contenu pour financer le revenu de base, augmenter la TVA, mettre en place des taxes ciblées, imposer les multinationales, créer de la monnaie...

« Une hausse de 50 points de l'impôt sur le revenu [...] se traduirait par une hausse du revenu de la plupart des ménage ! », Baptiste Mylondo

Pour financer un revenu universel de 1 000 euros par adulte et de 200 euros par mineur, il faudrait augmenter l'impôt sur le revenu très fortement – de 50 points – et instaurer une taxe progressive sur le patrimoine. Comme le dit Mylondo, « à première vue, une hausse de 50 points de l'impôt sur le revenu (dès le premier euro perçu, hors revenu inconditionnel) peut effrayer, mais en réalité, combinée à un revenu inconditionnel (de 1 000 euros par adulte et 200 euros par mineur donc), elle se traduirait par une hausse du revenu de la plupart des ménage! »

Ainsi, « suivant les calculs de Marc de Basquiat [« Un revenu pour tous, mais à quel montant ? Comment le financer ? », Mouvements n° 73, printemps 2013], le premier décile verrait en effet son revenu disponible augmenter de 87,5 % en moyenne (684 euros supplémentaires par mois par ménage en moyenne), ces gains

diminuant progressivement jusqu'à devenir quasi nuls (+0,2 %) pour le huitième décile! » Au final, « seuls les 20 % les plus riches y perdraient (– 5,5 % pour le neuvième décile, – 15,9 % pour le dixième décile, – 29,1 % pour le dernier centile, – 44,3 % pour le dernier millième)... »

On notera à propos de ces résultats que cette simulation fait l'hypothèse d'une réduction de l'offre de travail de 10 %, la perception d'un revenu de base incitant en effet à travailler (un peu) moins. Par ailleurs, ils reposent sur l'idée d'une hausse du taux de l'impôt sur le revenu à taux fixe (ce que l'on appelle une « flat tax ») et demanderaient donc à être affinés avec un impôt progressif. Enfin, il manque ici les recettes liées à une taxation accrue sur le patrimoine, qui permettraient de réduire le taux d'imposition sur les revenus.

Conclusion : la dure place du travail

Au-delà du débat bien légitime sur la possibilité ou non de financer un revenu de base, ce qui surdétermine le débat sur cette question, c'est la question suivante : « Peut-on être payé à ne rien faire ? »

Sur le plan comptable, Baptiste Mylondo et Marc de Basquiat disent que c'est possible. S'ils ont raison, alors il ne reste plus qu'à rendre pensable dans les têtes cette utopie de notre temps.